



Termes de Reference de la Journée Scientifique sur la COP 27, RDC Pays Solution

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Recteur de l'Université de Kinshasa

Vendredi 30 septembre 2022

1. Introduction

Le Pacte Climatique de la 26^{ème} Conférence Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques « COP 26 », tenue à Glasgow en novembre 2021, invite les scientifiques à s'investir afin de mieux comprendre et expliciter les impacts du changement climatique à différentes échelles : globale, régionale et locale, et à proposer des options et des stratégies de réponse appropriées. Cette interpellation s'avère particulièrement pressante pour le Bassin du Congo, une région riche en ressources naturelles nécessaires à la transition écologique, mais qui, comparativement aux autres bassins tropicaux de la planète n'a bénéficié à ce jour que de très peu d'attention internationale, en dépit de sa position de premier plan dans la lutte contre le changement climatique.

En perspective de la tenue de la 27^{ème} Conférence Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques « COP 27 », au mois de novembre 2022 en Egypte, la République Démocratique du Congo (RDC), pays co-organisateur de la COP 27, a organisé du 05 au 07 septembre 2022, à Yangambi, une conférence scientifique internationale (Pré-COP scientifique). Cette conférence scientifique avait pour but de réfléchir sur la contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux de la planète à la lutte contre le changement climatique, et sur les stratégies visant leur protection et préservation, au regard des moteurs directs et indirects actuels de déforestation.

En effet, avec 268 millions d'ha de forêt tropicale humide, dont plus de 62% se retrouvent en RDC, le Bassin du Congo est le deuxième plus grand massif forestier tropical humide de la planète après celui de l'Amazonie. Cependant, en termes de séquestration de CO₂ par unité de superficie (ha), les forêts du Bassin du Congo séquestrent plus que celles d'Amazonie ou d'ailleurs, soit environ 1.7 tonnes de CO₂/ha, contre 1.2 tonnes de CO₂/ha de celles des forêts du Bassin amazonien. Ceci fait du Bassin du Congo le premier poumon écologique de la planète. La Cuvette Centrale du Bassin du Congo est la deuxième plus grande zone humide sous les tropiques, disposant de plusieurs écosystèmes avec un taux élevé d'endémisme faunique et floristique. Des récentes investigations attestent que plusieurs zones forestières sur sols hydromorphes (ou marécageuses), caractéristiques de cette zone sont constituées en majorité des tourbières. Ces tourbières s'étendent entre la RDC et la République du Congo, sur une superficie estimée à près de 145 500 km² et emmagasinent environ 30,6 gigatonnes de carbone. Les tourbières de la Cuvette Centrale de la RDC occupent environ 123 750 km² (75% des tourbières de la partie centrale du Bassin du Congo), et stockent environ 21,5 gigatonnes de carbone. Le Bassin du Congo est le deuxième plus grand bassin hydrographique

au monde après celui de l'Amazone, et possède des atouts nécessaires pour stabiliser les politiques économiques dans le contexte du changement climatique.

Fort de ce potentiel, il s'est donc avéré nécessaire de rassembler les scientifiques spécialisés dans les questions de forêts, ressources en eau, changement climatique, biodiversité, finance climatique, et des disciplines connexes, pour réfléchir sur la contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux à la lutte contre le changement climatique, et surtout des moyens efficaces permettant d'assurer leur préservation. Ce, dans le but de garantir le développement socio-économique vert des populations du Bassin du Congo qui, en tant que premiers gardiens de ces forêts et de sa biodiversité doivent en être les premiers bénéficiaires. Ceci justifie la Conférence Scientifique Internationale qui s'est déroulée à Yangambi, RDC, du 05 au 07 septembre 2022.

A l'issue de la conférence de Yangambi, une déclaration « Déclaration de Yangambi » a été faite, qui retrace les grands axes d'intervention en vue d'atteindre les objectifs de conservation des forêts du Bassin du Congo et de favoriser le développement résilient pour les communautés riveraines. La Déclaration de Yangambi s'articule autour des domaines clés de la gestion des ressources naturelles du Bassin du Congo, à savoir : aires protégées, forêts et biodiversité, ressources en eau, sols, marché crédit carbone, énergie, capital humain, recherche-développement et renforcement des capacités.

Consciente de la nécessité d'améliorer les connaissances sur les forêts tropicales humides du Bassin du Congo, et de son rôle dans l'éclosion de l'innovation scientifique pour accompagner le développement durable dans le Bassin du Congo, l'Université de Kinshasa entend capitaliser cette opportunité pour mobiliser les ressources scientifiques nécessaires en vue de soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Yangambi et contribuer à la matérialisation de la vision « RDC Pays Solution ».

C'est dans ce contexte que l'Université de Kinshasa, sous le Haut Patronage de Monsieur le Recteur de l'Université, organise une Journée Scientifique sur la COP27, RDC Pays Solution.

2. Objectif et résultats attendus

La Journée Scientifique a pour but de restituer les travaux de la conférence scientifique de Yangambi, et de réfléchir sur la contribution de l'Université de Kinshasa à la matérialisation de la vision du gouvernement de la République Démocratique du Congo « RDC Pays Solution ».

A l'issue de la Journée Scientifique, une évaluation succincte et des orientations claires seront faites sur la capacité de l'Université de Kinshasa à contribuer à la matérialisation de la déclaration de Yangambi en vue d'accompagner la vision « RDC Pays Solution ». Cette évaluation se penchera sur les aspects clés ci-après :

- Données disponibles ;
- Etat des connaissances ;
- Ressources techniques ou technologiques et financières ;
- Ressources humaines et expertise ;

- Initiatives existantes et perspectives.

3. Date et Lieu

La Journée Scientifique se tiendra en date du vendredi 30 septembre, de 10h00 à 13h00, dans la Salle de Conférences Monseigneur Luc Gillon, selon le programme à la section 5 des présents Termes de Référence.

4. Participants

La Journée Scientifique cible les parties prenantes des questions Climat-Foret-Biodiversité, Eau-Aires Protégées, Agriculture-Mines-Santé :

- Les personnels scientifique et académique de l'Université de Kinshasa et autres institutions académiques partenaires.
- Les décideurs politiques et les professionnels impliqués dans les questions de gestion des ressources naturelles ;
- Les représentants des agences de coopération et des organisations régionales de conservation et/ou de gestion des ressources naturelles.

5. Programme de la Journée Scientifique, Modérateur Principal : Professeur Michel Bisa

Heures	Activités	Intervenants
9h30 – 10h00	Inscription des participant(e)s	Secrétariat de la JS
10h00 - 10h10	Ouverture de la Journée Scientifique	Recteur UNIKIN
10h10 - 10h20	Orientation scientifique	SGR, UNIKIN
10h20 - 10h40	Forêts du Bassin du Congo, Contribution à la lutte contre le changement climatique : Défis et opportunités (RDC Pays Solution)	Prof. Raymond LUMBUENAMO
10h40 – 11h00	Présentation de la Déclaration de Yangambi	Prof. Raphael TSHIMANGA
11h00 – 11h20	Attentes sur le rôle des scientifiques dans la préparation des activités de la réunion ministérielle pre-COP27 de Kinshasa et de la COP 27 en Egypte	Professeur Joseph MALASI, Conseiller Climat de la VPM MEDD & Prof. Augustin NGE
11h20 – 12h20	<p>Discussion : Evaluation succincte et orientations claires sur la capacité de l'Université de Kinshasa à contribuer à la matérialisation de la déclaration de Yangambi en vue d'accompagner la vision « RDC Pays Solution » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données disponibles ; • Etat des connaissances ; • Ressources techniques ou technologiques et financières ; • Ressources humaines et expertise ; • Initiatives existantes et perspectives. 	Secrétaire Général à la Recherche – SGR
12h20-12h40	Conclusion et recommandations	Prof. Michel Bisa
12h40-13h00	Clôture	Recteur